

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Hanna Roza bat Etsher et Naomie Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak, David ben Messaouda, Messaouda bat Guemra, et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de, Jenny Bat Étoile



Résumé de la Paracha

Après avoir exigé la pureté de l'ensemble du peuple d'Israël, en décrivant les règles qui en découlent, Hachem commence par définir, dans notre paracha, les règles de pureté qui sont spécifiques aux cohanim. Ainsi, une règle particulièrement contraignante s'impose aux cohanim, celle de l'interdiction de côtoyer la mort, aussi bien par contact avec un cadavre que par passage dans un cimetière. Pour le Cohen gadol, cette interdiction s'applique également à ses proches parents qu'il ne pourra accompagner au cimetière, ni même s'en approcher une fois que leur âme les a quittés. Il devra poursuivre le service au temple sans interruption. La paracha poursuit en énumérant les différents défauts rendant un Cohen inapte au service divin, l'empêchant de pouvoir s'occuper des sacrifices, mais bénéficiant tout de même du droit d'y goûter. De même, tout Cohen qui entrera en contact avec une quelconque forme d'impureté, même involontaire (comme la lèpre par exemple) sera interdit au service durant le temps de son impureté. Un Cohen qui pénétrerait le sanctuaire en état d'impureté serait passible de la peine de retranchement. Suite à cela, la Torah définit les critères disqualifiant les sacrifices, en listant les défauts qui empêchent l'animal d'être offert à Hachem. Dans la quatrième section de la paracha, la Torah énumère les lois ayant attrait aux jours saints du calendrier, en commençant évidemment par le chabbat, puis Pessa'h, le compte du omer qui mène directement à la fête de Chavouot, Roch Hachanah, Kippour, Souccot et Chémini Atséret. La paracha se prolonge en décrivant les lois concernant l'allumage et l'entretien de la ménorah, ainsi que les règles concernant les douze pains entreposés sur la table.

Dans le chapitre 24 de Vayikra, la torah dit :

י / וַיֵּצֵא, בֶן-אִשָּׁה יִשְׂרָאֵלִית, וְהוּא בֶן-אִישׁ מִצְרִי, בְּתוֹךְ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, וַיִּנְצוּ, בַּמַּחֲנֶה, בֶּן הַיִּשְׂרָאֵלִית, וְאִישׁ הַיִּשְׂרָאֵלִי

10/ Le fils d'une femme israélite est sorti et il était le fils d'un homme égyptien du milieu des bné-Israël ; ils se disputèrent dans le camp, le fils d'une israélite et l'homme israélite.

יא / וַיִּקַּב בֶּן-הָאִשָּׁה הַיִּשְׂרָאֵלִית אֶת-הַשֵּׁם, וַיִּקְלַל, וַיִּבְיֹאוּ אֹתוֹ, אֶל-מֹשֶׁה; וְשֵׁם אָמוֹ שְׁלֹמִית בַּת-דָּבָרִי, לְמִטַּה-דָּן

11/ Il maudit, le fils de la femme israélite le Nom et blasphéma ; ils l'amenèrent à Moshé ; et le nom de sa mère était Chlomit fille de Divri de la tribu de Dan.

יב / וַיִּנְיָחֻהוּ, בַּמִּשְׁמֶר, לְפָרֵשׁ לָהֶם, עַל-פִּי יְהוָה:

12/ Ils le placèrent sous garde, pour clarifier pour eux, selon Hachem.

יג / וַיְדַבֵּר יְהוָה, אֶל-מֹשֶׁה לֵאמֹר:

13/ Et Hachem parla à Moshé en disant.

יד / הוֹצֵא אֶת-הַמְּקַלֵּל, אֶל-מַחוּץ לַמַּחֲנֶה, וְסָמְכוּ כָל-הַשֹּׁמְעִים: אֶת-יְדֵיהֶם, עַל-רֹאשׁוֹ; וַיִּגְמוּ אֹתוֹ, כָּל-הָעֵדָה

14/ Fais sortir le blasphémateur à l'extérieur du camp, tous ceux qui ont entendu, appuieront leurs mains sur sa tête ; et ils le lapideront, toute l'assemblée.

La Torah parle de ce personnage sans nommer son nom. Le seul titre dont il dispose est sa filiation : il est le fils d'une Israélite et d'un Égyptien. Cet Égyptien est justement celui que Moshé a mis à mort en le voyant frapper un juif. **Rachi**¹ détaille les faits : « **Frappant un homme hébreu** : Il le frappait et le tyrannisait. C'était le mari de Chlomit bat Divri sur laquelle l'égyptien avait porté les yeux. Une nuit, il a fait lever son mari et le fit sortir de la maison. Puis il est revenu et est rentré dans la maison, pour s'étendre près de la femme, laquelle s'est convaincue que c'était son mari. Le mari, à son retour, comprit ce qui s'était passé. Et comme l'égyptien a vu qu'il avait compris, il s'est mis à le frapper et à le tyranniser à longueur de journée. »

Nos maîtres révèlent que Moshé s'est servi d'un nom d'Hachem pour tuer l'opresseur. Par la suite, un enfant est né de cette union. Sur le plan juridique, le **Ramban** précise qu'avant le don de la Torah, la filiation religieuse venait du père et, de fait, le fils de Chlomit n'est pas juif. C'est pourquoi **Rachi**² souligne qu'il s'est converti. Bien que sa mère soit issue de la tribu de Dan, il ne peut malgré tout s'y installer, car chaque membre du peuple juif dispose d'un endroit attribué par le Maître du monde dans le campement des Hébreux. Hachem a organisé le peuple afin que chaque néchama qui le compose se place à l'endroit le plus adéquat pour elle. C'est pourquoi les tribus étaient parfaitement ordonnées, sans jamais pouvoir se mélanger dans le plan établi par Hachem. Cela s'appliquait de fait aux convertis, pour lesquels le Maître du monde avait défini un endroit précis. Étant fils de Chlomit de la tribu de Dan, l'enfant issu de l'Égyptien espérait pouvoir s'installer au sein de cette même tribu. Et c'est justement lorsque les membres de Dan lui en ont refusé l'accès qu'il a appris son origine et la mort de son père par l'entremise du nom divin employé par Moshé Rabbénou. En entendant cela, il s'est alors permis de blasphémer à l'égard d'Hakadoch Baroukh Hou.

Pour mieux comprendre la source du problème animant nos événements, le **Arizal**³ explique l'origine de l'âme en question. Il s'agit d'un des

trois guilgoulim de Caïn ayant vécu à l'époque de Moshé. Comme nous l'avons expliqué à plusieurs reprises, l'âme se divise en plusieurs parties, dont les trois premières sont le néfesch, le roua'h et la néchama. Ces trois niveaux sont classés du moins élevé au plus saint. Le néfesch de Caïn, à savoir la partie la plus basse de son âme, s'est justement réincarné chez l'Égyptien que Moshé a dû affronter. C'est là le sens de sa mort, car Moshé s'avère disposer de l'âme de Hévé. Ainsi, Caïn, ayant tué Hévé dans leur première existence, se voit maintenant mis à mort au travers de l'Égyptien que Moshé tue. En faisant cela, Moshé établit une certaine réparation permettant aux dernières sources positives habitant le néfesch de l'Égyptien de quitter les forces du mal. C'est pourquoi, sans doute, le **Arizal**⁴ explique que l'enfant descendant de cet homme est totalement dominé par les forces du mal, sans plus aucune trace de bien.

Il n'est alors pas anodin de le trouver apparaître précisément dans la tribu de Dan. En effet, suite à la mort d'Hévé, la Torah décrit l'échange entre Hachem et Caïn⁵ :

ט/ וַיֹּאמֶר ה' הֲוֵה אֶל-קַיִן, אֵי הֶבֶל אָחִיךָ; וַיֹּאמֶר לֹא יָדַעְתִּי, הֲשֹׁמֵר אָחִי אָנֹכִי

9/ Hachem dit à Caïn: "Où est Hévé ton frère?" Il répondit: "Je ne sais; suis-je le gardien de mon frère?"

י/ וַיֹּאמֶר, מָה עָשִׂיתָ; קוֹל דְּמֵי אָחִיךָ, צֹעֲקִים אֵלַי מִן-הָאֲדָמָה

10/ Dieu dit: "Qu'as-tu fait! Le cri du sang de ton frère s'élève, jusqu'à moi, de la terre.

Nous trouvons ici le Maître du monde poser une question en disant « *Où est Hévé ton frère?* » Cette attitude est vraiment surprenante et témoigne d'une nouvelle étape dans l'altération de la perception humaine du divin.

Le **Tikouné HaZohar**⁶ explique qu'à nouveau, un nom divin a subi une perte de lettre. Il s'agit cette fois du nom אדני. Le **Zohar** explique qu'en disant « *אֵי הֶבֶל אָחִיךָ - Où est Hévé ton frère?* », Hachem révèle

1 Chémot, chapitre 2, verset 11.

2 Vayikra, chapitre 24, verset 10.

3 Cha'ar Hapsoukim, Béréchit, drouch 4.

4 Ta'amé Hamitsvot, sur Parachat Emor.

5 Béréchit, chapitre 4.

6 Tikoun 69, page 114a, aux mots "Tou A'hazé..".

que le meurtre de Hévéïl provoque la perte des lettres **אי** présentes dans le nom אדני pour ne laisser que les deux restantes « דן - Dan ». C'est pour cela qu'Hachem parle ensuite du sang au pluriel au travers du mot דמי, dont la valeur numérique est celle des lettres restantes « דן - Dan ».

Le **Torah Chalom**⁷ explique en ce sens la punition de Caïn lorsqu'Hachem lui dit :

יב /כי תעבד את-הָאֲדָמָה, לֹא-תִסֹּף תַּת-כֹּהֶה לָךְ; וְעַ וְנָד, תִּהְיֶה בְּאֶרֶץ

12/ Lorsque tu cultiveras la terre, elle cessera de te faire part de sa fécondité; tu seras errant et fugitif par le monde.

L'errance est jumelle avec la notion d'exil. Les mots en gras évoquant cette notion peuvent justement se reformuler עון דן, pouvant se traduire par « la faute d'avoir réduit le nom divin à דן ».

Nous comprenons alors la raison pour laquelle c'est au contact de cette tribu que s'incarne le substrat de la faute de Caïn, celui qui blasphème contre Hachem.

Il nous faut maintenant aller plus loin et comprendre profondément la nature de la faute de cet homme. Le **Zohar**⁸ s'arrête sur le mot employé par la Torah pour évoquer le blasphème « ויקב » et remarque qu'au sens propre, il traduit l'idée de « transpercer », comme l'indique explicitement le verset suivant⁹ « וַיִּקַּח יְהוֹיָדָע הַכֹּהֵן, אֲרוֹן אֱהָד, וַיִּקַּב חֵר, - *Yéhojada le cohen, prit une caisse, perça un trou dans le couvercle...* ».

Nous comprenons alors que la traduction que nous appliquons à ce verset s'acclimate au contexte, mais n'est pas littérale. Le choix des mots n'étant pas anodin, il vient ici nous éclairer sur l'événement dans son aspect caché. Le **Zohar** explique ainsi le verset comme signifiant le fait de percer une surface qui en cache une autre. Le **Arizal**¹⁰ révèle que cet homme a voulu ouvrir une brèche entre les mondes supérieurs et le nôtre afin que les forces du mal qui l'habitent puissent

bénéficier de la lumière des sphères célestes. Il existe en effet une sorte de frontière dont le **Arizal** parle, destinée justement à empêcher cela. Le blasphémateur a alors utilisé un nom divin dont la nature est d'assurer la transition entre les mondes. Ce nom est d'ailleurs insinué par les initiales dans le premier verset de la Torah :

בְּרֵאשִׁית, בָּרָא אֱלֹהִים אֶת הַשָּׁמַיִם, וְאֶת הָאָרֶץ

Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.

Comme le montrent les lettres en gras, le nom אהוה ressort de la jonction entre le ciel et la terre, et c'est précisément ce nom que la Torah met en avant en décrivant la faute dans notre passage.

יא /ויקב בן-הָאִשָּׁה הַיִּשְׂרָאֵלִית אֶת-הַשֵּׁם, וַיִּמְלַל, וַיְבִיאוּ אֹתוֹ, ; אֶל-מִלְשָׁה; וְשֵׁם אִמּוֹ שְׁלֹמִית בַּת-דְּבָרִי, לְמִטָּה-דָן

11/ Il maudit, le fils de la femme israélite le Nom et blasphéma ; ils l'amènèrent à Moshé ; et le nom de sa mère était Chlomit fille de Divri de la tribu de Dan.

Le **Arizal** cite un autre verset où se trouve ce nom et nous permet d'élargir notre compréhension du sujet. Il s'agit du verset¹¹ :

וְהִנָּפֵשׁ, אֲשֶׁר תִּפְנֹה אֶל-הָאִבֹת וְאֶל-הַיְדְעָנִים, לְזִנָּת, אֲחֲרֵיהֶם-- וְנִתְתִּי אֶת-פְּנֵי בִנְפֹשׁ הַהוּא, וְהִכְרַתִּי אֹתוֹ מִקְרֵב עַמּוֹ

Pour la personne qui aurait recours aux évocations, aux sortilèges, et s'abandonnerait à ces pratiques, je dirigerai mon regard sur cette personne, et je la supprimerai du milieu de son peuple.

Les sages expliquent que les Ovot correspondent à la nécromancie. Nos sages remarquent que cette interdiction est à nouveau répétée à la conclusion de la Parachat Kédochim qui précède la nôtre. Ainsi, le sujet d'entame de notre Paracha, à savoir celui de la sainteté des Cohanim, suit directement l'interdiction des Ovot et des Yidéonim. Les sages voient en cela une insinuation à l'histoire du roi Chaoul.

Le Midrach¹² dit: « *Rabbi Yéhochoua Diskhnine a dit au nom de Rabbi Lévi : Hakadoch Baroukh Hou a montré à Moshé chaque génération avec ses juges, ses rois,*

7 Parachat Michpatim, note 38.

8 Emor, page 106a.

9 Mélahkim, tome 2, chapitre 1é, verset 10.

10 Cha'ar Hapsoukim, Parachat Emor.

11 Vayikra, chapitre 20, verset 6.

12 Vayikra rabba, chapitre 26, alinéa 7.

ses sages, ses dirigeants, ses enseignants, ses policiers, ses finances, ses voleurs, ses brigands, ses prophètes. Il lui a fait voir Chaoul et ses fils tomber au fil de l'épée. Il (Moshé) a alors dit devant Hachem : "Le premier roi à se tenir sur Israël va finir transpercé par l'épée ?" Hakadoch Baroukh Hou lui répond : "C'est à Moi que tu dis cela ? Va le dire aux Cohanim qu'il a tués et qui l'accusent", comme il est dit (dans notre paracha) : Hachem dit à Moshé : "Parle aux Cohanim fils d'Aaron" »

En effet, Chaoul, premier roi d'Israël avant David, refusait de transmettre la royauté à son successeur. Contraint de fuir devant Chaoul, David se réfugie à Nov, la ville des Cohanim, qui lui fournit un abri et de la nourriture le temps de son passage. Chaoul est mis au courant de l'aide apportée à David par les Cohanim de cette ville et demande à Doég haAdomi de tuer tous les Cohanim de la ville. Pour cette faute, Chaoul périra par l'épée, du fait de l'accusation que les âmes défunes portaient contre lui dans le ciel.

L'histoire révèle une autre grave transgression de Chaoul. Après avoir pourtant lui-même interdit et chassé les Ovot et les Yidéonim d'Israël, Chaoul se retrouve confronté à une situation critique : les Pélichtim sont prêts à attaquer, et il cherche désespérément à connaître l'issue de la guerre. Il se tourne d'abord vers Hachem — par les rêves, les Ourim Vé-Toumim et les prophètes — mais aucune réponse ne lui est donnée. Ce silence divin est déjà, en soi, une conséquence de ses fautes précédentes.

Dans son désespoir, Chaoul décide alors de faire exactement ce qu'il avait interdit : il demande qu'on lui trouve une femme pratiquant les Ovot. On lui indique une nécromancienne à Ein-Dor. Il s'y rend de nuit, déguisé, pour ne pas être reconnu. Il lui demande de faire monter l'âme du prophète Chmouel. La femme accomplit le rituel, et Chmouel apparaît devant Chaoul. Le prophète lui annonce alors que le royaume lui est retiré et sera donné à David, et que Chaoul et ses fils mourront le lendemain au combat.

Le **Bati LéArmoni** explique que les deux sujets reprochés à Chaoul sont en fait liés au-delà des

apparences. Cependant, il est intrigant de remarquer que l'ordre des fautes de Chaoul est mentionné de façon inversée dans nos versets, tant la faute des Cohanim précède celle de l'utilisation des Ovot.

Le **Arizal**¹³ revient sur l'altercation entre Yaakov revenant de chez Lavane et l'ange d'Essav venu l'attaquer durant la nuit. Yaakov sort victorieux, mais l'ange parvient malgré tout à l'atteindre à la hanche. Les sages révèlent que ce lieu est porteur d'une émanation d'une des séfirot : il s'agit de celle du Nétsah. C'est par elle que sont alimentés les prophètes et leur capacité à capter le message divin. En frappant Yaakov à ce niveau, l'ange du mal altère la capacité prophétique de la descendance de Yaakov. Cela se manifeste par la suite des événements, où la situation se concrétise au moment où Yaakov se prosterne devant Essav et courbe les hanches. Le mal détient à ce moment une emprise sur les forces de la prophétie.

Il faudra alors qu'une réparation soit réalisée à ce niveau, et elle ne peut provenir que d'une tribu, la seule qui ne s'est pas inclinée devant Essav, à savoir Binyamine, n'étant pas encore né au moment des faits. Le **Bati LéArmoni** s'interroge sur la raison de cette blessure. Yaakov domine clairement l'ange lors de l'affrontement, pourquoi finit-il blessé ?

Le maître trouve la source de cette faiblesse plus en amont au travers des cadeaux que Yaakov envoie vers Essav avant la rencontre. Chacun des cadeaux est une source d'alimentation pour ce qu'Essav incarne, à savoir le mal. Ce n'est pas nécessairement une faute en soi, tant nous avons déjà expliqué que le mal doit recevoir une part de la spiritualité pour exister. Cependant, les sages enseignent que cette démarche doit systématiquement se faire à notre insu, sans que nous pensions agir en faveur des forces du mal. Nous devons agir, et Hachem se charge de transférer les sources minimales en direction des forces du mal. Le fait de le faire consciemment est strictement interdit et accroît l'emprise des forces du mal. Sans doute est-ce là l'erreur de Yaakov, et la Torah glisse une allusion à

¹³ Sefer Halékoutim, Toledot, simane 27.

cela dans le verset¹⁴ :

גמלים מיניקות וכנייהם, שלשים; פרות ארבעים, ופרים
 עשרה, אַתְּנוֹת עֶשְׂרִים, וְעִזִּים עֶשְׂרֵה
*trente chammelles laitières avec leurs petits,
 quarante vaches et dix taureaux, vingt ânesses
 et dix ânes.*

Le mot en gras est mal orthographié et porte d'habitude une lettre supplémentaire אַתְּנוֹת. La lettre « ו – vav » fait partie du nom d'Hachem, et le **Arizal** enseigne que chaque fois qu'un mot dispose d'une des quatre lettres du tétragramme en plus, alors cela témoigne d'un accroissement de la sainteté. À l'inverse, chaque fois qu'une de ces lettres est retirée, cela traduit une baisse, comme c'est le cas ici.

Le moment de réparer cette défaillance intervient lors de la nomination du premier roi d'Israël. La Torah témoigne alors¹⁵ :

וַהֲצַעַר שְׂמוּאֵל מִיְשֵׁרֵת אֶת-יְהוָה, לְפָנָי עֲלִי; וּדְבַר-יְהוָה,
 הָיָה יָקָר בְּיָמֵים הָהֵם--אִין תְּזוּן, נִפְרָץ

Le jeune Chmouël servait donc le Seigneur sous les yeux d'Eli. A cette époque, la parole d'Hachem était rare, la vision prophétique peu répandue.

Cette précision est justement le résultat de ce que nous évoquons. Le canal prophétique est endommagé, et seuls quelques personnages d'exception parviennent à le capter.

Le moment d'introduire le personnage de Chaoul se fait ensuite au travers d'un incident dont l'utilité narrative nous échappe à première lecture¹⁶ :

וַתֵּאבְדֶנָּה, הָאֲתָנוֹת, לְקִישׁ, אָבִי שְׂאוּל; וַיֹּאמֶר קִישׁ אֶל-שְׂאוּל
 בְּנוֹ, קַח-נָא אֶתְּךָ אֶת-אֶחָד מֵהַנְּעָרִים, וְקוּם לְךָ, בְּקִישׁ אֶת-
 הָאֲתָנוֹת

Un jour, les ânesses de Kich, père de Chaoul, s'étant égarées, Kich dit à son fils: "Fais-toi accompagner, je te prie, d'un des serviteurs, et mets-toi en route à la recherche des ânesses."

Il est remarquable de noter que le mot « אַתְּנוֹת - atonote – ânesse » est cité deux fois. La première

14 Béréchit, chapitre 32, verset 16.

15 Chmouël, Tome 1, chapitre 3, verset 1.

16 Chmouël, Tome 1, chapitre 9, verset 3.

fois, la lettre « ו – vav » est présente, alors que la deuxième occurrence ne contient pas la lettre. Cela témoigne du processus dont nous parlons, celui d'une perte de sainteté initialement présente et retirée à l'époque de Yaakov.

Chaoul part alors à la recherche des bêtes, mais ne parvient pas à retrouver leur trace, jusqu'à ce qu'il se rende auprès du prophète Chmouël. Ce dernier l'assure que les ânesses ont déjà été retrouvées et l'invite à sa table. C'est alors que lui est servi le repas. Chmouël savait que le futur roi d'Israël devait le rejoindre, c'est pourquoi il lui a réservé une part précise du repas¹⁷ :

וַיָּרֶם הַטָּבַח אֶת-הַשֹּׁק וְהַעֲלִיָּה וַיִּשֶׂם לְפָנָי שְׂאוּל, וַיֹּאמֶר הִנֵּה
 הַנְּשֹׂאָר שִׁים-לְפָנַי אֲכַל--כִּי לְמוֹעֵד שְׂמוּר-לְךָ לְאָמַר, הַעֵם
 קָרְאתִי; וַיֹּאכַל שְׂאוּל עִם-שְׂמוּאֵל, בַּיּוֹם הַהוּא

Le cuisinier prit la cuisse avec sa garniture et les servit à Chaoul, et Chmouël lui dit: "Ceci est la part réservée, mets-la devant toi et mange; car elle t'a été gardée pour cette solennité, lorsque j'ai annoncé que j'invite le peuple." Chaoul mangea donc ce jour-là avec Chmouël.

La cuisse n'est pas choisie sans raison, elle vient insinuer la faiblesse de la hanche de Yaakov, frappé par l'ange et ayant perdu le canal prophétique pour sa descendance. Chmouël intronise ensuite Chaoul avec l'huile d'onction et lui annonce¹⁸ :

ה/ אַחַר כֵּן, תְּבוֹא גִבְעַת הָאֱלֹהִים, אֲשֶׁר-שָׂם, נְצִבִי
 פְּלִשְׁתִּים; וַיְהִי כְּבָאָה שָׁם הָעִיר, וּפְגַעְתָּ חֶבֶל גְּבָאִים יְרֵדִים
 מֵהַבְּמָה, וְלִפְנֵיהֶם גִּבֹּל וְתַף וְחֲלִיל וְכַנּוּר, וְהָמָּה מִתְּנַבְּאִים
 5/ Tu arriveras ensuite à la Colline du Seigneur, où il y a une garnison de Philistins; et en arrivant là, dans la ville, tu rencontreras un chœur de prophètes descendant du haut-lieu, précédés de luths, de tambourins, de flûtes et de harpes, et s'abandonnant à l'inspiration.

ו/ וְצִלְחָה עֲלֶיךָ רוּחַ יְהוָה, וְהִתְנַבֵּיתָ עִמָּם; וְנִהְפַכְתָּ, לְאִישׁ
 אֲחֵר
 6/ Alors l'esprit divin s'emparera de toi, et tu prophétiseras avec eux, et tu deviendras un autre homme.

Alors que l'histoire commençait par la rareté des prophètes à l'époque, l'intronisation du roi

17 Verset 24.

18 Chapitre 10.

engendre immédiatement un élan, les gens s'éveillent à la prophétie et Chaoul lui-même accède à cette dimension.

Une des missions de Chaoul sera ensuite d'effacer Amalek. Sorti victorieux des combats, Chaoul fait l'erreur de laisser la vie sauve au roi, ce qui lui offre alors la possibilité de s'unir à une femme d'où naîtra son descendant. Amalek survit et Chaoul échoue, ne s'étant pas montré scrupuleux dans l'application de la requête divine. Cette erreur lui coûtera la royauté au profit de David. Le **Arizal** souligne qu'à cause de cela, les forces du mal ont à nouveau obtenu accès aux sources de la prophétie. Cependant, cette source est beaucoup plus limitée, elle ne retourne pas à l'état d'origine. Étant fautif, Chaoul perd lui aussi le lien avec le divin et en lieu et place de la prophétie, se glisse dorénavant une source d'impureté lui révélant des prophéties négatives, issues des forces du mal. D'où la folie que la Torah lui décrit à la suite et sa volonté de s'en prendre à David. En effet, son futur successeur aura la mission de poursuivre l'œuvre de Chaoul, c'est pourquoi d'ailleurs, lorsque l'aura négative envahissait Chaoul, le seul en mesure de le calmer n'était autre que David avec sa musique. En sa présence, l'influence du mal diminuait son emprise sur le roi.

Son état justifie alors la suite des événements, lorsque les Pélichtim lancent leur attaque et que le roi Chaoul ne trouve aucun prophète pour lui répondre. C'est alors qu'il va ressusciter une pratique qu'il avait abolie et va user des Ovot. D'où provient le pouvoir de cette pratique ?

Justement des forces du mal qui obstruent la prophétie. Elles aspirent les forces célestes pour les détourner. C'est pourquoi Chaoul, étant initialement désigné pour supprimer ce défaut, se charge durant son règne de bannir les pratiques de ce genre. Cependant, lors de la faute qu'il commet avec Amalek, il ravive leur force et ouvre à nouveau la brèche.

C'est pour cela peut-être que notre Paracha place d'abord la critique de Ovot avant celle de la mise à mort des Cohanim, car la source de la faute précède le massacre en question. Toutefois, nous

ne comprenons pas encore le lien entre les deux fautes pour que la Torah les corrèle ?

La réponse est donnée par la **Guémara**¹⁹ : « *Au moment où le Saint béni soit-Il dit à Chaoul : Va et frappe Amalek, il répondit : Or, pour une seule vie, la Torah a dit d'apporter une génisse à la nuque brisée — alors pour toutes ces vies, combien plus encore ! Et si un homme a fauté, en quoi la bête a-t-elle fauté ? Et si les grands ont fauté, en quoi les petits ont-ils fauté ? Une voix céleste sortit et lui dit : Ne sois pas excessivement juste. Et au moment où Chaoul dit à Doeg : Tourne-toi et frappe les prêtres, une voix céleste sortit et lui dit : Ne sois pas excessivement méchant.* »

Concernant la mise à mort d'Amalek, il s'avère que Chaoul présente des réticences depuis le début au point d'en débattre avec Hachem. Par contre, concernant les Cohanim, il n'a montré aucune pitié. Cette erreur témoigne de la véritable défaillance de Chaoul qui finalement n'a jamais complètement fermé la porte à la source qui empoisonne la prophétie. Il laisse alors un semblant d'accès aux forces du mal à ce niveau.

Nous comprenons alors maintenant que le **Arizal** relie la faute du blasphémateur à la pratique des Ovot et des Yidéonim. Le blasphémateur est celui qui a voulu percer la frontière entre le monde afin d'établir une brèche d'où le mal se nourrirait. C'est finalement le même procédé employé par le mal pour établir les Ovot et les Yidéonim, se servant de la lumière animant la prophétie à leur propre compte.

Il est d'ailleurs remarquable de noter que la perte de la prophétie à l'époque de Yaakov se traduit par la perte de la vue. Comme nous avons pu le voir à de nombreuses reprises notamment lors du don de la Torah, pour pénétrer pleinement la parole divine, il faut être en mesure de la voir et non se limiter à l'entendre. Au moment de cette perte, Yaakov se voit quelque part affecté au niveau de la lettre « ץ - 'Ayine » de son nom dont l'écriture pleine s'avère être « עין - l'œil ». En privant la descendance de Yaakov de cette source, il ne reste alors à son nom que

¹⁹ Traité Yomah, page 22b.

les lettres « יקב – *yikov - percé* ». L’attitude du blasphémateur est donc la suite logique et immédiate de l’atteinte des sources prophétiques par le mal.

Les sages révèlent alors la conséquence dramatique de l’ensemble de ces évènements. Cette ouverture est laissée en place par Chaoul. Ce dernier est un roi temporaire tant la royauté de David est décidée depuis toujours. Il va ensuite se battre de toute ses forces pour maintenir le titre et en priver David. Bien qu’il s’agisse d’un grand homme, le moindre écart lui est fatal et le conduit à des fautes complexes. Il ne sera donc pas le roi véritable mais aura tout fait pour l’incarner. Plus que cela, il fait l’erreur de confier à nouveau une source prophétique au mal et rejoint la démarche du blasphémateur.

Ajoutons une remarque importante sur la première fois de l’histoire où le mal est parvenu à s’abreuver dans les sources du bien, lors de la première faute de l’histoire où Hachem proclame alors²⁰ :

וַיֹּאמֶר יְהוָה אֱלֹהִים, הֵן הָאָדָם הִזָּה כְּאָחַד מִמֶּנּוּ, לְדַעַת טוֹב וָרָע; וְעַתָּה כִּן-יִשְׁלַח יָדוֹ, וְלָקַח גַּם מֵעֵץ הַחַיִּים, וְאָכַל, וְחַי לְעֹלָם

Hachem-Dieu dit: "Voici l'homme devenu comme l'un de nous, en ce qu'il connaît le bien et le mal. Et maintenant, il pourrait étendre sa main et cueillir aussi du fruit de l'arbre de vie; il en mangerait, et vivrait à jamais."

Ce verset est très instructif. La comparaison avec le divin se fait précisément sur la possibilité de connaître le bien mélangé au mal. Le Maître du monde est unique sur ce point dans le ciel comme l’homme l’est sur terre. Cette unicité déclarée ici va plus tard conduire un homme à se prendre pour Dieu, à lui aussi vouloir s’affilier à la royauté de David alors que comme Chaoul il n’était pas l’ élu. Plus encore, notre dernier verset déclare qu’Hachem prive l’accès à l’arbre de la vie lorsque le mélange du bien et du mal est de mise. L’arbre de la vie reflète la Torah. C’est pourquoi l’homme dont nous parlons se revendiquera d’une nouvelle Torah ne pouvant réellement atteindre la véritable.

²⁰ Béréchit, chapitre 3, verset 22.

Le **Zohar**²¹ yéshou comme usant justement de cette démarche de nourrir le mal par le bien en les mélangeant. Il n’est pas anodin que cet homme se soit pris pour Dieu, se soit considéré comme le roi d’Israël descendant de David et se soit revendiqué d’une « nouvelle Torah ».

Le **Réguel Yéchara** trouve en cela l’allusion de notre propos dans la punition que la Torah définit pour le blasphémateur²² :

וְנִקְבַּ שְׁם-יְהוָה מוֹת יוֹמָת, רָגוּם יִרְגְּמוּ-בּו כָּל-הָעֵדָה: כִּפְרָר, כְּאֲזָרַח--כְּנִקְבוּ-שֵׁם, יוֹמָת

Pour celui qui blasphème nominativement Hachem, il doit être mis à mort, toute la communauté devra le lapider; étranger comme indigène, s'il a blasphémé nominativement, il sera puni de mort.

Comme le montrent les initiales des trois premiers mots, celui qui (littéralement) perce le nom divin n’est autre que « ישו - *yéshou* »

C’est dire combien les conséquences des situations intermédiaires mêlant le bien et le mal sont parfois des plus néfastes. Notre seul remède est à l’évidence de supprimer de nos démarches l’intégralité des sources et des influences étrangères, en arrêtant de se contenter d’une relation partielle avec le Maître du monde. Notre lien doit être absolu et ne souffrir d’aucune entrave. Puisse nous accroître nos efforts sans jamais perdre de vue l’objectif de rester liés de la plus intense des façons avec Hachem, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

²¹ Tikoun 66, page 97a, aux mots “Va'alayhou Itmar”.

²² Vayikra, chapitre 24, verset 16.

ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit

Chémot

Vayikra

Bamidbar

Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur
iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ
PARTENAIRES**

SOUTENEZ L'ASSOCIATION
Retrouvez plus de contenus sur le site : www.yamcheltorah.fr
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE